Conseil Municipal d'OFFLANGES

PV REUNION DU 19 novembre 2024

<u>Présents</u>: Cédric BARBIER (arrivé à 20h50), Bruno CHAUCOUVERT, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD (arrivé à 21h20), Thierry VINCENT.

Absents excusés: Claude COMTE, Ludivine GERARDIN pouvoir à Jean-Michel GRAS,

Secrétaire de séance : Alexandre LENOBLE.

1. <u>Le Compte rendu de la réunion du 18/10/2024 est approuvé à l'unanimité.</u>

2. Subvention Ecole de Moissey - Cycle piscine

L'école de Moissey sollicite une subvention pour le cycle d'apprentissage de la natation des deux classes de l'école, soit 54 élèves du CE1 au CM2,

Chaque déplacement en bus à l'espace Talagrand aller-retour coûtera 133.00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention d'un montant de 200.00€, étant précisé que les crédits nécessaires sont disponibles au BP 2024.

3. ONF - destination des coupes 2025 et affouage

Sur conseils de l'ONF, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de vendre les coupes et les produits de coupes des parcelles comme suit :

Parcelles 2r/7i/8i/9i

Parcelles 6ar

Parcelles 2r/7i/8i/9i

- Chênes – vente de gré à gré par soumission, en bloc façonné

- Résineux – vente de gré à gré par soumission, sur pied à la mesure

- Feuillus – Grumes - ventes groupées, par contrat d'approvisionnement

Les parcelles 2r/7i/8i/8j/9i seront destinées à l'affouage, pour l'année 2025. Le tarif de l'affouage 2024, dans les coupes 36/37/30 et 38, est fixé à 120.00€.

4. Parcelles ZD 92 et ZD 93

M. le Maire informe le Conseil que Mme CHOURLIN Yvonne souhaite vendre ses parcelles de bois cadastrées ZD 92 & 93, voisines des parcelles communales. Une estimation a été faite par l'ONF, à 3 000€ (2 700€ pour la ZD 92 et 300€ pour la ZD 93).

Le Conseil décide de faire une offre d'achat pour ce montant, et prendra les frais de notaire en charge.

5. <u>Mur de Soutènement</u>

Le plan de financement prévisionnel n'a pas encore été finalisé, le vote est reporté à un prochain conseil.

6. Halle du Terrain de Sports

VU la délibération 2024-23, validant les lots n°1 – 2 et 3, et les devis reçus pour les lots 4 et 5, Le Conseil Municipal retient à l'unanimité les entreprises suivantes :

Lot 4: Plomberie / sanitaires: LORMET pour 3 255.50 € HT
 Lot 5: Électricité: DL Électricité pour 5 545.60 € HT

Le montant définitif des offres se résume comme suit :

	Lots	entreprises	Montant HT
1	Terrassement et assainissement	THIOU	14 513.00 €
2	Maçonnerie	MULOT	25 562.00 €
3	Charpente et couverture	FRANCH'ABRIS	60 844.20 €
4	Plomberie / sanitaires	LORMET	3 255.50 €
5	Électricité	DL Électricité	5 545.60 €
Montant HT TOTAL des LOTS			109 720.10 €
Montant HT des frais de maîtrise d'œuvre			8 940.00 €
Montant HT TOTAL de l'opération			118 660.10 €

Les subventions susceptibles d'être accordées seront demandées, et notamment la DETR et la Dotation de Solidarité Rurale,

Selon le plan de financement prévisionnel :

Montant des travaux		118 660.10 €
Dotation Solidarité	30%	35 598.03 €
DETR	30%	35 598.03 €
Financement communal	40%	47 464.04 €

7. <u>Schéma Directeur de l'Eau Potable</u>

Le Conseil Municipal valide le plan de financement prévisionnel transmis par le SIDEC, pour un montant toutes dépenses confondues de 17 886,75 € HT.

Les subventions aux taux maximaux pouvant être accordés seront demandées, auprès de l'Agence de L'Eau et de l'Etat, notamment la DETR.

8. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Station de pompage : le vase d'expansion doit être changé, un devis sera fait.
- Une démonstration pour l'utilisation du défibrillateur aura lieu le samedi 30/11/2024 à 11h.
- Carrière : une réunion de chantier pour les travaux sur la conduite d'alimentation du Château d'eau aura lieu le 16/12/2024 avec l'entreprise BENETRUY TP et M. SIMON.
- Le projet AMARHETO est présenté, il a pour but de répondre à différentes problématiques de reconquête de biodiversité et de préservation de la ressource en eau en milieu agricoles. Il est proposé dès maintenant et jusqu'en 2027, pour tous, avec l'objectif de planter 4km de haies en bordure de cours d'eau, restaurer ou créer des haies ... Les informations sont disponibles en Mairie.

La séance est levée à 21h59.